



Etat de l'opinion en Charente-Maritime

Compte tenu des élections départementales et régionales qui se sont déroulées en 2015, la septième vague de ce baromètre a été réalisée par téléphone du 22 février au 1^{er} mars 2016 auprès d'un échantillon de 506 habitants de la Charente-Maritime âgés de 18 ans et plus. La représentativité de cet échantillon a été assurée par la méthode des quotas appliquée aux variables suivantes : sexe, âge et profession du chef de famille.

I. La Charente-Maritime : un département où il fait toujours aussi bon vivre

- A) Un sentiment d'amélioration de la situation du département au cours de ces dernières années pour la moitié des représentants.
- B) Une large majorité d'habitants (73%) se déclarent optimistes pour l'avenir en Charente-Maritime. Une hausse de 3 points par rapport à 2014.

II. L'action du Conseil départemental est toujours appréciée. Même si elle est en léger retrait, les jugements sectoriels sont toutefois en progression.

- A) Toujours une grande satisfaction à l'égard de l'action du Conseil Départemental
Malgré un léger retrait (- 3 points) la satisfaction est supérieure de 7 points au standard national.
- B) Les actions qui rencontrent une grande satisfaction :
 - ❖ le tourisme reste le domaine d'action le plus approuvé : 90% de satisfaits,
 - ❖ l'action en faveur du patrimoine : 84% de satisfaits,
 - ❖ les sports : 81% de satisfaits (+6),
 - ❖ les ports maritimes : 80% de satisfaits (+8),
 - ❖ la petite enfance : 74% de satisfaits (+11),
 - ❖ la lutte contre l'incendie : 84% de satisfaits,
 - ❖ la culture et les loisirs : 79% de satisfaits (+1),
 - ❖ la protection de l'environnement : 74% de satisfaits (+8),
 - ❖ les collèges : 71% de satisfaits (+3),
 - ❖ la protection du littoral : 70% de satisfaits,
 - ❖ la santé : 65% de satisfaits (+5),
 - ❖ la circulation : 61% de satisfaits,
 - ❖ l'action en faveur des jeunes : 80% de satisfaits,
 - ❖ l'aide aux communes rurales : 47% de satisfaits,
 - ❖ le RSA : 49% de satisfaits,
 - ❖ le réseau haut débit : 52% de satisfaits (+3),
- C) Des améliorations demandées :
 - ❖ les transports : 59% (-5),
 - ❖ les routes : 46% (-5),
 - ❖ l'agriculture : 46% (-7),

- ❖ modernisation du réseau ferroviaire : 44% (-6),
- ❖ des actions en faveur de l'emploi : 26%.

D) Notoriété du Président :

Un Président apprécié (71%) malgré un léger recul de 4 points.

E) La capacité d'écoute du Département reste questionnée par les habitants

- ❖ La moitié des habitants de la Charente-Maritime (50%) se sent écoutée par le Conseil départemental, un score louable par rapport au standard BVA (30%).

III. De fortes attentes à l'égard des projets du Conseil départemental, notamment dans le domaine de la protection du littoral

- ❖ Des mesures appréciées mais encore trop peu connues (sondage réalisé avant la campagne Dignes).
- ❖ L'action du Conseil départemental pour la protection du littoral est de loin la mesure la plus connue (71%) mais aussi la plus soutenue avec la quasi-totalité des habitants qui y sont favorables (97%).
- ❖ Mais aussi des mesures moins connues mais soutenues à plus de 90% par les questionnés :
 - la mise en place du réseau internet haut débit,
 - mesures pour l'insertion dans l'emploi,
 - les aides aux personnes âgées,
 - les aides aux ostréiculteurs,
 - les aides aux communes rurales,
 - le financement des pompiers,
 - les bureaux d'accueil du Département,

IV. Des habitants peu au fait de la réforme territoriale, attachés avant tout aux compétences départementales en matière de protection de l'environnement et du littoral ainsi que d'action sociale

A) Une faible connaissance de la loi NOTRe

42% des habitants n'ont jamais entendu parler de la réforme territoriale et du transfert de compétences qui s'ensuit. Si 58% en ont à l'inverse entendu parler, la majorité déclare ne pas connaître *précisément* les compétences qui vont être transférées vers les nouvelles grandes régions ou métropoles suite à la loi NOTRe.

B) La protection de l'environnement/du littoral et l'action sociale sont les deux compétences que les habitants souhaitent voir le plus conservées par leur Département

Les deux compétences que les habitants souhaiteraient voir conservées en priorité par leur Département sont la protection de l'environnement et du littoral (44%) et l'action sociale (RSA, personnes âgées, APA (41%) etc...

- ❖ Mais les collèges (29%), le développement économique (25%) et les routes (24%) font aussi partie des compétences que les habitants souhaitent voir conservées par le Département en priorité. Suivent le tourisme (21%), la mise en place du haut débit pour Internet (21%) et les transports (20%).

Si selon 25% des Charentais-Maritimes, il est prioritaire pour le Département de conserver la compétence ayant trait au **développement économique**, 76% d'entre eux estiment que son transfert à la Région serait une bonne chose.

Conclusion

Les résultats de cette enquête sont **globalement très positifs** : les habitants sont satisfaits de vivre en Charente-Maritime et ils apprécient largement le travail du Conseil départemental, notamment dans le domaine du tourisme. Leur satisfaction est en progression dans des domaines comme le sport, les ports maritimes ou la petite enfance. Autant de points forts sur lesquels s'appuyer à l'avenir.

La satisfaction de vivre en Charente-Maritime reste très élevée. Les habitants se montrent même plus optimistes qu'en 2014.

Si l'action du Conseil Départemental est un peu moins approuvée que par le passé, elle reste globalement très appréciée et les jugements sectoriels sont quant à eux plutôt en hausse.

Les attentes envers les projets du Conseil départemental sont importantes, notamment dans le domaine de la protection du littoral. La volonté qu'il poursuive son action actuelle est majoritaire et en progression.

Les habitants sont peu informés de la loi NOTRe et manifestent un attachement tout particulier à ce que la protection de l'environnement et du littoral ainsi que l'action sociale restent des compétences départementales. Ils accueillent en revanche plutôt favorablement le transfert de compétences à la région dans le domaine économique et les transports.